



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation Bel-Ray Super Clean Chain Lube

Code de produit 99470
Numéro MSDS 6436
N° version 1,0
Date de révision le 16-Juin-2010
Fabricant

Bel-Ray Company, Inc.
P.O. Box 526
Farmingdale, NJ 07727
Les Etats-Unis d'Amérique
+1 732 938 2421
CHEMTREC : 800-424-9300 (USA)
CHEMTREC : +1 703-527-3887 (outside USA - call collect)

Bel-Ray Europe S.A.
Avenue Louise, 304
Bruxelles-Brussel, B-1050
Belgique
+32 (0) 2 540 84 52
Europe : +32 (0) 2 201 18 87
Europe Emergency : 112

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification F+;R12, Repr. Cat. 3;R62, Xn;R48/20, Xi;R38, R67, N;R51-53

Dangers physiques Extrêmement inflammable.

Dangers pour la santé Irritant pour la peau. Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible d'altération de la fertilité. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Dangers pour l'Environnement Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Risques particuliers Extrêmement inflammable. Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Les femmes enceintes ou en âge de procréer ne peuvent être exposées à ce produit. Risque possible d'altération de la fertilité. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Symptômes principaux Narcose. Dégradation des fonctions motrices. Changements de comportement. Irritation des voies respiratoires supérieures. Irritation du nez et de la gorge. Irritation des yeux et des muqueuses.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Classification	No. CAS	%	N° CE/N° d'enregistrement REACH	Obs.
N-HEXANE	F;R11, Repr. Cat. 3;R62, Xn;R48/20-65, Xi;R38, R67, N;R51-53	110-54-3	20 - 40	269-792-5	N°
HEXANE ; MIXTURE OF ISOMERS (EXCL N-HEXANE)	Xn;R65, Xi;R38, R67, N;R51-53	Confidentiel	10 - 20		
PROPANE	F+;R12, Xi;R36, R67	74-98-6	10 - 20	292-456-4	N°
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4			3 - 10		N°

Composants	Classification	No. CAS	%	N° CE/N° d'enregistrement REACH	Obs.
BUTANE	Xi;R36, R67	106-97-8	2,5 - 10	292-456-4	N°
ISOBUTANE	Xi;R36, R67	75-28-5	2,5 - 10	292-456-4	N°
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN (PÉTROLE)	Xn;R65, R52-53	64742-88-7	2,5 - 10	265-191-7	
ZINC (OXYDE DE)	N;R50-53	1314-13-2	2,5 - 10	215-222-5	N°
CALCIUM (CARBONATE DE)		471-34-1	1 - 2,5	215-279-6	N°
CYCLOHEXANE	F;R11, Xn;R65, Xi;R38, R67, N;R50-53	110-82-7	1 - 2,5	203-806-2	N°
Calcaire		1317-65-3	1 - 2,5	215-279-6	N°

: Cette substance présente des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation

Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve à sens unique, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Dans le cas improbable d'une ingestion, contacter un médecin ou un centre antipoison.

Conseils généraux

En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Avis aux médecins

Oxygène, si nécessaire. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour éviter toute accumulation de pression de vapeur. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Moyen d'extinction approprié

Eau. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Risques inhabituels de feu & d'explosion

La chaleur peut provoquer une explosion du récipient.

Risques particuliers

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque anti-poussière. Les vêtements de protection classiques des pompiers offrent une protection limitée uniquement.

Méthodes particulières d'intervention

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel superflu. Tenir le dos contre le vent. Conserver à l'écart des zones basses. En présence de déversement ou de fuite sans incendie, porter une tenue de protection contre les vapeurs entièrement enveloppante. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Procédures de confinement

ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer la bonbonne vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable.

Méthodes de nettoyage

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Utiliser une matière non combustible telle que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour élimination ultérieure.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation du produit ou attendre que la surface vaporisée soit totalement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à toute autre source d'ignition. Relier les récipients à la terre et effectuer une liaison équipotentielle lors de tout transfert de substance. Ne pas utiliser si le bouton de pulvérisation est manquant ou défectueux. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Éviter toute exposition prolongée. Se laver abondamment après toute manipulation. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Stockage

Conserver sous clé. Aérosol de niveau 1.

Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou conserver à des températures supérieures à 49 °C/120 °F sous peine d'explosion. Ne pas perforer, incinérer ou broyer. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou toute autre source d'ignition. Éviter toute exposition prolongée à la lumière du soleil. Réfrigération recommandée. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Belgique

Composants

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Calcaire (1317-65-3)	VME	10.0000 mg/m3	
CALCIUM (CARBONATE DE) (471-34-1)	VME	10.0000 mg/m3	
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VME	100.0000 ppm	
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4	VLCT	350.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	10.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	VME	5.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	20.0000 ppm	
ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)		72.0000 mg/m3	
	VLCT	10.0000 mg/m3	Fraction inhalable.
		10.0000 mg/m3	Fumée.
	VME	10.0000 mg/m3	Poussière.
		5.0000 mg/m3	Fraction inhalable.
		5.0000 mg/m3	Fumée.

Danemark

Composants

Composants	Cat.	Valeur	Forme
BUTANE (106-97-8)	Vle	500.0000 ppm	

Composants	Cat.	Valeur	Forme
		1200.0000 mg/m3	
CYCLOHEXANE (110-82-7)	Vle	172.0000 mg/m3	
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4	Vle	50.0000 ppm 1.0000 mg/m3	Brouillard.
N-HEXANE (110-54-3)	Vle	20.0000 ppm 72.0000 mg/m3	
PROPANE (74-98-6)	Vle	1800.0000 mg/m3	
ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)	Vle	1000.0000 ppm 4.0000 mg/m3	

La France

Composants	Cat.	Valeur	Forme
BUTANE (106-97-8)	VME	1900.0000 mg/m3	
Calcaire (1317-65-3)	VME	800.0000 ppm	
CALCIUM (CARBONATE DE) (471-34-1)	VME	10.0000 mg/m3	
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VLE	10.0000 mg/m3 375.0000 ppm 1300.0000 mg/m3	
	VME	700.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	VLE	200.0000 ppm 1500.0000 mg/m3	Vapeur.
	VME	20.0000 ppm 1000.0000 mg/m3	Vapeur.
ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)	VME	72.0000 mg/m3 10.0000 mg/m3 5.0000 mg/m3	Poussi�re. Fum�e.

Allemagne

Composants	Cat.	Valeur	Forme
BUTANE (106-97-8)	AGW	1000.0000 ppm 2400.0000 mg/m3	
CYCLOHEXANE (110-82-7)	AGW	200.0000 ppm 700.0000 mg/m3	
ISOBUTANE (75-28-5)	AGW	2400.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	AGW	1000.0000 ppm 1500.0000 mg/m3	
PROPANE (74-98-6)	AGW	1000.0000 ppm 1800.0000 mg/m3	

Italie

Composants	Cat.	Valeur	Forme
BUTANE (106-97-8)	VME	1000.0000 ppm	
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VME	350.0000 mg/m3 100.0000 ppm	
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4	VLCT	10.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	5.0000 mg/m3	Brouillard.
ISOBUTANE (75-28-5)	VME	1000.0000 ppm	
N-HEXANE (110-54-3)	VME	20.0000 ppm 72.0000 mg/m3	
PROPANE (74-98-6)	VME	1000.0000 ppm	
ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)	VLCT	10.0000 mg/m3	Fraction inhalable.
	VME	2.0000 mg/m3	Fraction inhalable.

Pays-Bas**Composants**

	Cat.	Valeur	Forme
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VLCT	1400.0000 mg/m3	
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4	VME	700.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	5.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	VLCT	144.0000 mg/m3	
	VME	72.0000 mg/m3	

Espagne**Composants**

	Cat.	Valeur	Forme
CALCIUM (CARBONATE DE) (471-34-1)	VME	10.0000 mg/m3	
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VME	700.0000 mg/m3	
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4	VLCT	200.0000 ppm 10.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	5.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	VME	72.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	20.0000 ppm	
ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)	VLCT	10.0000 mg/m3	Fumée.
	VME	5.0000 mg/m3	Fumée.
	VME	10.0000 mg/m3	Poussière.

Suède**Composants**

	Cat.	Valeur	Forme
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VLCT	370.0000 ppm 1300.0000 mg/m3	
	VME	1000.0000 mg/m3	
Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4	VLCT	300.0000 ppm 3.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	1.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	VLCT	180.0000 mg/m3	Brouillard.
	VME	50.0000 ppm 90.0000 mg/m3	
ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)	VME	25.0000 ppm 5.0000 mg/m3	Poussière totale.
	VME		

Royaume-Uni**Composants**

	Cat.	Valeur	Forme
BUTANE (106-97-8)	VLCT	750.0000 ppm 1810.0000 mg/m3	
	VME	600.0000 ppm 1450.0000 mg/m3	
Calcaire (1317-65-3)	VME	4.0000 mg/m3	Poussière respirable. Respirable.
	VME	4.0000 mg/m3	
CALCIUM (CARBONATE DE) (471-34-1)	VME	10.0000 mg/m3	Inhalable
	VME	10.0000 mg/m3	Poussière inhalable.
	VME	4.0000 mg/m3	Inhalable
	VME	4.0000 mg/m3	Respirable.
CYCLOHEXANE (110-82-7)	VME	10.0000 mg/m3	Poussière respirable.
	VLCT	300.0000 ppm 1050.0000 mg/m3	Poussière inhalable.
	VME	100.0000 ppm	
	VME	350.0000 mg/m3	
N-HEXANE (110-54-3)	VME	20.0000 ppm	
	VME	72.0000 mg/m3	

Contrôles de l'exposition Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique ou une cartouche contre les vapeurs organiques ou un respirateur à adduction d'air homologués NIOSH. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection des yeux Non nécessaire en général.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Généralités Pour usage industriel seulement : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Entreposer séparément les vêtements de travail.

Mesures d'hygiène Ne pas fumer pendant l'utilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect Aérosol.

État physique Liquide

Forme Aérosol.

Couleur Blanc cassé.

Odeur Type hydrocarbure.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Point d'ébullition -31,8333 °C (-25,6 °F) évalué

Point d'éclair -104 °C (-155,2 °F) Pensky-Martens Closed Cup propellant

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume 9,5 % vol/vol évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume 1,2 % vol/vol évalué

Pression de vapeur 126,689 hPa évalué

Masse volumique 1020 kg/m³ concentré

Densité relative 0,9469 g/cm³ évalué

Solubilité dans l'eau Non disponible.

Solubilité (autre) Non disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Point de fusion/point de congélation -189.7 °C (-310 °F) évalué / -189.7 °C (-310 °F) évalué

Température d'autocombustion 260 °C (500 °F) évalué

COV 81 %

Pourcentage de composés volatils 1,26544 % évalué

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Produits de décomposition dangereux Irritants. Fluorure d'hydrogène. Aux températures de dissociation thermique, du monoxyde et du dioxyde de carbone.

Stabilité Risque d'ignition. Ce produit est stable dans des conditions normales.

Matières à éviter Agents oxydants forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Produit

Bel-Ray Super Clean Chain Lube (Mélange)

Résultats d'essais

Aiguë Cutané DL50 Lapin : 66667 mg/kg évalué

Aiguë Inhalation CL50 Rat : 9383 mg(l évalué

Composants

BUTANE (106-97-8)

Résultats d'essais

Aiguë Inhalation CL50 Rat : 658 mg(l 4.00 Heures

Aiguë Inhalation CL50 Souris : 680 mg(l 2.00 Heures

N-HEXANE (110-54-3)

Aiguë Inhalation CL50 Souris : 48000 mg(l 4.00 Heures

Aiguë Oral DL50 Rat : 24 mg/kg

Aiguë Oral DL50 Rat Wistar : 49 mg/kg

ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)

Aiguë Autre DL50 Rat : 240 mg/kg

Aiguë Inhalation CL50 Souris : > 5,7 mg(l 4.00 Heures

Aiguë Oral DL50 Souris : 7950 mg/kg

CALCIUM (CARBONATE DE) (471-34-1)

Aiguë Oral DL50 Rat : 6450 mg/kg

ISOBUTANE (75-28-5)

Aiguë Inhalation CL50 Souris : 52 mg(l 1.00 Heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Voies d'exposition

Inhalation. Contact avec la peau.

Toxicité chronique

L'inhalation prolongée peut être nocive. Une absorption répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins, ainsi que des troubles hématologiques. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Cancérogénicité

Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Mutagénicité

Aucune donnée n'indique que ce produit, ou tout composant présent à des teneurs supérieures à 0,1 %, est mutagène ou génotoxique.

Reproductivité

Risque pour la reproduction.

Épidémiologie

Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.

Effets locaux

Nocif par inhalation. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux et la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Produit

Bel-Ray Super Clean Chain Lube (Mélange)

Résultats d'essais

CL50 Poisson : 227 mg(l 96.00 heures évalué

Composants

N-HEXANE (110-54-3)

CL50 Tête-de-Boule : 2,101 - 2,981 mg(l 96.00 heures

ZINC (OXYDE DE) (1314-13-2)

CL50 Tête-de-Boule : 2246 mg(l 96.00 heures

CALCIUM (CARBONATE DE) (471-34-1)

CL50 Western mosquitofish (Gambusia affinis) : > 56000 mg(l 96.00 heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Écotoxicité

Présumé toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets contraires durables sur l'environnement.

Effets sur l'environnement

Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxicité aquatique

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions de traitement

Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou broyer. Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes. Empêcher que ce produit ne s'écoule dans les égouts ou les réserves d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer conformément à toutes les réglementations en vigueur.

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Codification UE des déchets

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Nom d'expédition correct AÉROSOLS inflammables
Classe de danger 2.1
Numéro NU 1950
Catégorie Transport 1

IATA

Nom d'expédition correct Aérosols, inflammables
Classe de danger 2.1
Numéro NU 1950

IMDG

Nom d'expédition correct AÉROSOLS inflammables
Classe de danger 2.1
Numéro NU 1950



ADR



IATA



IMDG

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage

Contient

BUTANE, CALCIUM (CARBONATE DE), CYCLOHEXANE, HEXANE ; MIXTURE OF ISOMERS (EXCL N-HEXANE), Interchangeable base oils, one or more : 64742-01-4, 64742-52-5, 64741-88-4, ISOBUTANE, N-HEXANE, OXYDE DE CADMIUM, PARAFFIN WAXES AND HYDROCARBON WAXES, MICROCRYST.. A COMPLEX COMBINATION OF LONG, BRANCHED CHAIN HYDROCARBONS OBTAINED FROM RESIDUAL OILS BY SOLVENT CRYSTALLIZATION. IT CONSISTS PREDOMINANTLY OF SATURATED STRAIGHT AND BR, Pétrolatum, PROPANE, SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN (PÉTROLE), ZINC (OXYDE DE)

Symbole(s)



Nocif



Extrêmement inflammable



Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R12 Extrêmement inflammable.
R38 Irritant pour la peau.
R48/20 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S23 Ne pas respirer les fumées, vapeurs.
S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

Ce produit ne peut pas être utilisé dans des lieux insuffisamment ventilés. Ce produit ne peut pas être utilisé pour la pose de moquette.

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006. Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit.

Classe de danger pour l'eau

VwVwS

WGK2

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3**

R11 Facilement inflammable.
 R12 Extrêmement inflammable.
 R36 Irritant pour les yeux.
 R38 Irritant pour la peau.
 R48/20 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
 R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 R51 Toxique pour les organismes aquatiques.
 R52 Nocif pour les organismes aquatiques.
 R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
 R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste des substances non domestiques (LSND)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Oui
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*« Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres

Avis de non-responsabilité

Bel-Ray Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

Date d'émission

le 16-Juin-2010